

REPUBLIQUE DU BENIN

Département du Zou

Commune de Zagnanado

-----0-----

Stratégie de communication entre les différents
acteurs de la commune de Zagnanado
pour une gestion communale concertée

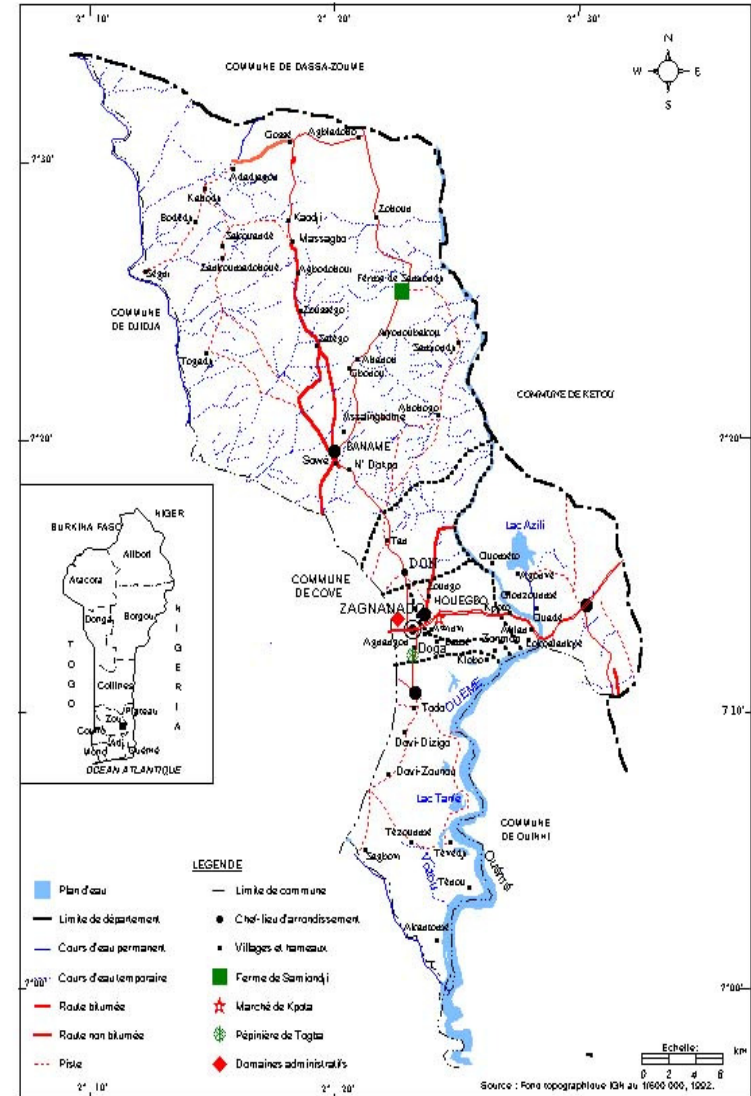
Document élaboré par :
CEBEDES Xudodo



Avec l'appui financier de :
PGDP (DANIDA)



Mars 2006



Vision « D'ici 2010, Zagnanado est une commune dans laquelle les différentes couches de la société civile sont informées sur les affaires publiques et participent directement ou indirectement à la gestion des affaires communales. »

SOMMAIRE

I - Introduction	2
2 - Le contexte de décentralisation	3
2.1 - <i>Bref historique de la décentralisation au Bénin</i>	3
2.2 - <i>Les compétences accordées aux communes ordinaires par la loi</i>	3
2.3- <i>Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences</i>	4
3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune de Zagnanado	4
3.1 - <i>Les structures et le personnel commis à la communication</i>	4
3.2 - <i>Les thèmes de communication déjà abordés</i>	5
3.3 - <i>Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés</i>	5
3.4 - <i>Les canaux et supports existants mais non utilisés</i>	7
3.5 - <i>Les opinions sur les effets de ces expériences de communication</i>	7
3.6 - <i>Les structures d'appui à la communication</i>	8
4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Zagnanado	8
4.1 - <i>Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux dans leurs relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci</i>	8
4.2 - <i>Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal en son sein</i>	9
4.3- <i>Identification des problèmes de communication émergents et besoins en information des populations</i>	9
5- Planification Stratégique de la communication dans la commune de Zagnanado	10
5.1 - <i>Identification des objectifs de communication</i>	11
5.2 - <i>Identification des contenus/thèmes</i>	12
5.3 - <i>Identification des groupes cibles, des canaux et supports de communication</i>	13
5.4- <i>Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts)</i>	15
6 - Les actions d'accompagnement	17
6.1 - <i>Acquisition de matériels nécessaires</i>	17
6.2 - <i>Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines)</i>	17
7 - Stratégie de mise en oeuvre	18
8 - Le budget global	19
9 - Conclusion	19

I - Introduction

Le processus de décentralisation en cours au Bénin s'est concrétisé par les élections communales de décembre 2002 et la mise en place des conseils communaux. Les maires et tous les organes communaux sont installés et ont pris en main les destinées de leurs localités dans les domaines politique, économique, environnemental et socioculturel définis par la loi. Après une période de balbutiement, les communes se sont engagées dans l'élaboration des documents de planification communale. Les Plans de Développement Communaux ont été élaborés et sont en phase de mise en œuvre.

Les espoirs suscités par l'avènement de la décentralisation ont commencé par s'effriter. Les populations à la base ont commencé par accusé les conseils communaux de tous les maux. Les grognes et manifestations de désapprobation se multiplient de jour en jour. Un courant de destitution des maires a commencé par faire ravage. L'instabilité des conseils communaux est devenue un phénomène contagieux.

Les diagnostics ont vite montré que ces difficultés sont en partie dues au faible niveau de communication qui existe au sein des conseils communaux d'une part et entre les autorités communales et les citoyens à la base, d'autre part. Les différents acteurs (élus locaux, services déconcentrés de l'Etat et citoyens) ne connaissent pas très bien leurs attributions et les informations sur la gestion communale ne sont pas mises à la disposition des populations. Les mairies ne

disposent pas d'une stratégie de communication pour échanger avec leurs citoyens et les partenaires au développement.

Cette situation a conduit le Programme de Gouvernance et Droits de la Personne (PGDP) de la Danida à élaborer pour chacune des neuf communes du département du Zou une stratégie de communication. La mise en œuvre de cette stratégie sera suivie pendant deux (2) ans par le PGDP.

Le présent document fait l'état des lieux en matière de dispositifs / stratégies de communication, identifie les problèmes / dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Zagnanado avant de présenter une stratégie de communication avec des actions planifiées dans le temps.

2 - Le contexte de décentralisation

2.1 - Bref historique de la décentralisation au Bénin

Conformément aux recommandations de la conférence des forces vives de la nation de février 1990 et aux dispositions des articles 150 et 153 de la constitution du 11 décembre 1990, le Bénin s'est engagé dans un processus de décentralisation. Après de longues et difficiles gestations, les cinq lois devant régir la décentralisation au Bénin ont été votées. Les élections communales de décembre 2002 sont venues concrétiser la mise en route effective de la réforme de la décentralisation au Bénin. Les conseils communaux ont été installés au cours du premier trimestre de l'année 2003. Il est généralement admis

de tous les acteurs que les enjeux majeurs de la décentralisation sont : la démocratie à la base, la bonne gouvernance et le développement local.

Les mairies sont préoccupées par la mise en œuvre d'un développement local harmonieux. Elles sont soucieuses de l'amélioration des conditions et du cadre de vie de leurs populations à travers l'augmentation des revenus et un meilleur accès aux services sociaux de base. Conscientes de cet enjeu, elles se sont dotées chacune d'un plan de développement communal (PDC) qui est la boussole qui doit orienter le développement communal. Enfin, depuis près de deux ans, les communes du Bénin, se battent vaillamment pour la mise en œuvre de leur PDC.

2.2 - Les compétences accordées aux communes ordinaires par la loi

La loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin a dans son chapitre 3 défini les compétences de la commune. La commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'Etat. La commune a des compétences clairement définies par la loi dans les domaines ci-après :

1. Développement local, aménagement, habitat et urbanisme ;

2. Infrastructures, équipements et transports ;
3. Environnement, hygiène et salubrité ;
4. Enseignement primaire et maternel ;
5. Alphabétisation et éducation des adultes ;
6. Santé, action sociale et culturelle ; et
7. Services marchands et investissements économiques.

La commune exerce ses compétences en conformité avec les stratégies sectorielles, les réglementations et normes nationales en vigueur.

2.3- Etat de la mise en application du transfert et de l'exercice de ces compétences

Depuis la mise en place effective de la décentralisation, les conseils communaux se sont vus transférer, seulement une partie des compétences qui leurs sont dévolues par la loi. Sur les sept domaines de compétence prévus pour être transférés aux communes, deux sont encore confisqués par le pouvoir central. Il s'agit de l'enseignement primaire et de la santé. Le transfert des pouvoirs est très souvent partiel dans tous les autres domaines. Les autorités locales perçoivent ces transferts comme une démission avérée ou un désengagement pur et simple de l'Etat car les transferts de ressources, surtout financières, n'accompagnent pas celui des compétences. Chaque mairie assume les compétences qui lui sont transférées tant bien que mal avec des

ressources propres ou difficilement mobilisées de divers partenaires. En termes clairs, les ressources financières et humaines nécessaires à l'exercice correct de ces compétences font cruellement défaut.

3 - L'état des lieux en matière de dispositifs de communication dans la commune de Zagnanado

L'état des lieux en matière de dispositifs de communication va faire le point de l'existant concernant :

- Le personnel commis à la communication (effectif, compétences) ;
- Les thèmes de communication déjà abordés (interne et externe) ;
- Les canaux et supports utilisés (média, affiche, dépliant, etc.) ;
- Les canaux et supports existants mais non utilisés ainsi que les raisons justificatives ;
- Les opinions sur les effets de ces expériences de communication et
- Les structures actuelles d'appui à la communication

3.1 - Les structures et le personnel commis à la communication

La mairie de Zagnanado dispose, depuis près d'une année, d'un service de communication. Outre le domaine de la communication, ce service est également responsabilisé pour le suivi des projets et la planification du développement local. Une seule personne, le chargé de communication, anime jusque-là les activités de ce service. Mais pour raison d'efficacité des actions de communication, il a été mis sur

piéd, par arrêté communal n°4M/25 C-ZDO- SG- 2005 une Cellule de Communication composée de cinq membres et présidée par le premier Adjoint au Maire. Le président de la commission permanente des affaires économiques et financières du conseil communal et le président de la commission permanente des affaires domaniales et environnementales sont aussi membres de cette cellule de communication aux côtés du chef du bureau des services techniques de la mairie et du chargé de communication. Cette cellule travaille en collaboration avec toutes les structures communales pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme de communication entre les autorités communales et les populations à la base. Bref, le cadre institutionnel semble exister pour une communication effective entre les acteurs de la vie communale à Zagnanado.

3.2 - Les thèmes de communication déjà abordés

En 2005, le PRODECOM a appuyé la mairie de Zagnanado pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan thématique de communication sur l'incivisme fiscal. Plusieurs actions ont été planifiées et exécutées dans ce cadre. Ainsi donc, des ateliers communaux et d'arrondissement ainsi que des émissions radio ont permis aux autorités communales d'expliquer la nécessité et l'intérêt de s'acquitter des impôts, patentes et autres taxes.

D'autres thèmes ont été abordés surtout à travers les émissions radio, des brochures, dépliants ou sous forme numérisée (CD-ROM) et virtuelle (Internet). Il s'agit de :

- Articulations du PDC : les différents aspects du PDC ;
- Sensibilisation pour un changement de comportement en matière d'hygiène et assainissement de base ;
- Implication des acteurs locaux aux programmes et projets de développement de la commune ;
- Exploitation des potentialités économiques de la commune de Zagnanado pour son développement ;
- Phénomène de transhumance et ses conséquences à Zagnanado ;
- Participation des populations à la réalisation des infrastructures communautaires ;
- Planification communale pour la réalisation des infrastructures communautaires en 2006 : attentes des populations ; et
- Réhabilitation du marché communal de Kpota.

3.3 - Les mécanismes de communication : canaux et supports utilisés

Comme il a été mentionné ci-dessus, les canaux de communication utilisés par la mairie de Zagnanado sont assez diversifiés : les radios locales, les dépliants, brochures, CD-ROM, l'Internet, etc.

☞ Les radios locales sont souvent mises à contribution. En effet, le PRODECOM a signé au profit des communes d'Agonlin un contrat de prestation de service avec la « Radio Trait d'Union » de Bohicon. La Mairie de Zagnanado a organisé déjà plusieurs émissions sur des thèmes liés au développement de la commune. De même, Jeunesse Ambition (une ONG nationale) a aussi signé un contrat avec la radio « TONASSE » toujours au profit de la Mairie de Zagnanado, pour la sensibilisation des populations sur l'hygiène, l'assainissement et la participation des populations aux réalisations communautaires. La Mairie aussi invite très souvent les radios de proximité à venir couvrir ses manifestations officielles.

☞ Le service communal chargé de la communication et les services techniques ont, avec la collaboration de compétences extérieures, élaboré plusieurs supports pour la vulgarisation du Plan de Développement de la commune. Plusieurs extraits du PDC ont été réalisés. Nous pouvons retenir le document synthèse des programmes et projets prioritaires de la commune, le document récapitulatif des projets de développement agricole, et l'extrait des projets d'hydraulique villageoise et d'assainissement, etc. Un document dénommé « Carte de visite de la commune » a été conçu et édité. De même, un prospectus récapitulant les potentialités et atouts de la commune de Zagnanado a été imprimé et mis à la disposition des visiteurs et partenaires au développement.

☞ Pour mieux faire connaître la commune de Zagnanado et ses potentialités, un documentaire audio-visuel a été réalisé. Il est enregistré sur CD-ROM et disponible à la mairie.

☞ Enfin, pour mieux communiquer avec sa diaspora, les partenaires nationaux et internationaux, un site Internet a été conçu et mis en ligne pour le compte de la mairie. L'adresse de ce site est : www.zagnanado.bj.syfed.org . Une boîte électronique est aussi ouverte pour la mairie (mairiezagnanado@bj.syfed.org). Le service de la communication et le Secrétariat Général de la mairie sont chargés de consulter régulièrement cette boîte électronique.

☞ Le service chargé de la communication a mis en place un mécanisme de diffusion des informations qui permet des échanges entre les autorités communales et les différentes couches sociales. Des réunions de sensibilisation sont régulièrement organisées pour répondre aux besoins d'information provenant des citoyens. Ce service est aussi à la disposition des populations pour leur fournir les informations et aussi recevoir leurs suggestions. Il organise des séances d'IEC à l'intention de groupes cibles spécifiques au démarrage des projets ou actions de terrain qui les concernent. Chaque mois, l'organe exécutif de la mairie (le maire et ses adjoints) tient une réunion d'information et d'échange avec les Chefs d'Arrondissement (CA). Parfois, certains CA restituent à leurs Chefs de Villages (CV) les actions de la Mairie et font remonter les doléances de la base. Les CV utilisent quelques fois

et suivant les urgences les crieurs publics pour passer les messages aux populations à la base.

Au total, le mécanisme de communication est fait de la sensibilisation, des séances d'IEC, des rencontres mensuelles de l'organe exécutif de la mairie composé du Maire, de ses adjoints et des chefs d'arrondissement ; des réunions de restitution et de collecte de doléances entre chaque chef d'arrondissement et ses chefs de village ; de l'utilisation des crieurs publics au niveau local.

3.4 - Les canaux et supports existants mais non utilisés

Les journaux et bulletins d'information constituent des canaux importants ailleurs mais qui ne sont pas très utilisés à Zagnanado compte tenu du taux d'illettrisme des populations. La minorité de citoyens instruits ou alphabétisés n'a pas non plus l'habitude de beaucoup lire. Les affiches constituent aussi un canal faiblement utilisé toujours à cause du taux élevé d'analphabétisme des populations. Les panneaux géants, les banderoles et les posters illustrés ne sont pas souvent utilisés par la mairie pour des raisons économiques (coûts de production élevés).

Il est bien vrai que la mairie a réalisé un documentaire audio-visuel et un site Internet mais ces supports ne sont pas très connus du grand public. Très peu des citoyens résidants dans la commune ont accès à Internet. Le CD-ROM du documentaire audio-visuel n'est pas multiplié en grand nombre compte tenu de son coût.

Les chemises des conducteurs des taxis – moto peuvent véhiculer certains messages mais ne sont pas utilisées à cet effet.

3.5 - Les opinions sur les effets de ces expériences de communication

De l'avis des services techniques de la commune, la mise en œuvre de tous les éléments de ce mécanisme de communication, amène progressivement les citoyens de cette commune à manifester plus d'intérêt pour les projets communaux et surtout pour les réalisations d'infrastructures sociocommunautaires. La preuve est le regain d'intérêt qu'ont suscité les projets du PNDCC (Programme National du Développement Conduit les Communautés). Plusieurs villages se sont mobilisés pour se rendre éligibles à ce programme. Les grognes et accusations sans fondement régressent au fur et à mesure que les informations sur la gestion communale sont mises à la disposition des citoyens.

La participation des citoyens aux sessions du conseil communal devient une réalité mais réservée à une minorité car les sessions se déroulent en français et la grande masse ne comprend pas cette langue. Les procès verbaux des sessions sont toujours affichés mais ne suscitent par d'engouement car ils sont toujours écrits en français. Aussi, la méconnaissance de cette opportunité ainsi que de sa pertinence justifie-t-elle en partie ce faible niveau d'exploitation de ces canaux de communication.

3.6 - Les structures d'appui à la communication

La mairie de Zagnanado bénéficie depuis 2004 du soutien technique et financier du PRODECOM sur les questions de communication. L'ONG "Jeunesse Ambition" appuie aussi la mairie dans le domaine de la sensibilisation des populations sur l'hygiène, l'assainissement et la participation des populations aux réalisations communautaires. Le PADeCOM et l'ABE avaient apporté un appui technique à la production d'un certain nombre de documents de communication. Le chargé de communication avait été recruté par le projet d'appui à l'association des mairies du département du Zou (PAAMD-Zou) financé par la DANIDA. Depuis la fin de ce projet, il est pris en charge par la commune.

4 - Problèmes/ dysfonctionnement et besoins en communication dans la commune de Zagnanado

4.1 - Identification des problèmes rencontrés par les Conseils Communaux dans leurs relations avec les citoyens ou pour se faire comprendre de ceux-ci

A l'installation du conseil communal aucun mécanisme de communication n'était mis en place. Les acteurs communaux n'étaient pas suffisamment préparés pour la gestion communale. La mairie ne disposait ni d'un service chargé de la communication, ni d'une cellule de communication. Le compte-rendu des décisions du conseil

communal à la population n'était pas une préoccupation prioritaire des autorités locales alors que les citoyens avaient soif de comprendre la réforme administrative et les nouveaux comportements que la décentralisation impose. L'avènement des radios locales et la liberté d'expression, ont offert aux citoyens non informés, une tribune de grogne et d'accusation tous azimuts. Le conseil communal est accusé de tous les maux : mauvaise gestion, détournement de deniers publics, léthargie, incompetence etc. Le processus d'élaboration du PDC a été pour les autorités locales une opportunité d'échange et de discussion franche avec les populations à la base sur les options et stratégies du développement communal. Le cumul de ces expériences a amené le maire et ses adjoints à prendre conscience de la nécessité de mettre les informations sur la gestion communale à la disposition de tous les citoyens d'une part et les informations sur les potentialités et initiatives communales à la disposition des partenaires au développement d'autre part. C'est ainsi que le service et la cellule de communication ont vu le jour pour combler le déficit. Ainsi, ce vide communicationnel a commencé à être comblé timidement et mérite d'être renforcé.

Aussi, la méconnaissance par les citoyens du contenu de la décentralisation et des conditions préalables à sa réussite a été et demeure l'un des problèmes essentiels à la base des problèmes de communication entre le conseil communal et les citoyens.

Enfin, la barrière linguistique a été aussi un frein aux échanges entre la population et les autorités locales. Les comptes rendus des décisions du conseil communal sont produits et affichés en français alors que la population est majoritairement analphabète.

4.2 - Identification des problèmes rencontrés par le Conseil Communal en son sein

Les problèmes de communication rencontrés par le conseil communal en son sein sont d'ordre matériel et politique.

☞ La couverture téléphonique de la commune de Zagnanado est très faible. Seulement deux des six arrondissements disposent d'un réseau de téléphone conventionnel encore limité à quelques abonnés. Les réseaux de GSM se sont installés dans la commune il y a à peine un an. Et ils ne couvrent pas toutes les agglomérations. Cette situation ne permet pas une bonne circulation des informations entre les conseillers. Les chefs d'arrondissement ont attendu presque trois années pour se voir doter d'une moto dans le but d'accroître leur mobilité. Ce retard a beaucoup joué sur la performance des conseillers en matière d'information et de communication avec les citoyens.

☞ La configuration politique du conseil communal a parfois entravé les échanges entre les conseillers. Les tentatives de renversement de l'équipe dirigeante (maire et ses adjoints), ont engendré de profondes divergences entre les conseillers. Cette situation a

conduit à des marches de désapprobations et des marches de soutien au maire.

☞ Enfin, l'inexistence d'une stratégie de communication prenant en compte tous les domaines de la vie communale et la faiblesse des moyens matériels, financiers et humains constituent également des facteurs explicatifs du niveau actuel de communication entre les différentes catégories d'acteurs.

4.3- Identification des problèmes de communication émergents et besoins en information des populations.

Les problèmes de communication qui émergent de ce diagnostic peuvent être classés en quatre (4) catégories que sont :

- Le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation ;
- Le faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires publiques ;
- La barrière linguistique entre les populations et l'administration locale (l'utilisation du français) ; et
- L'inadéquation des moyens humains, matériels et financiers alloués à la communication au sein de la Commune.

La résolution des deux premiers problèmes nécessitera des actions de communication. Le troisième problème exige le choix de canaux de communication appropriés et le dernier problème appelle à l'élaboration d'actions d'accompagnement nécessaires pour une mise

en œuvre effective et efficiente des actions de communication identifiées dans cette stratégie.

Tous ces problèmes ont pour conséquences :

- Des soupçons de malversation financière portée sur le maire
- Un faible niveau de maîtrise du contenu du PDC ;
- Un faible niveau de satisfaction des citoyens par rapport au système actuel de gestion des affaires publiques
- Une méconnaissance des difficultés actuelles du conseil communal en matière d'exercice des compétences qui lui sont transférées par la loi
- Un faible niveau de contribution des citoyens aux actions de développement à divers niveaux

5- Planification Stratégique de la communication dans la commune de Zagnanado

La commune est le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation ainsi que le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales (article 2 de la loi n°97-029). La circulation de l'information est le premier facteur qui détermine la participation des citoyens aux initiatives de développement. Il est question de mettre le citoyen au cœur des affaires locales.

Une volonté politique bien élaborée et planifiée est alors nécessaire. Il ne suffit pas de faire, il faut faire savoir, aussi bien ce qui

a été réalisé que ce qui n'a pu l'être, en expliquant les raisons du retard ou de l'annulation d'un projet. Il importe à l'équipe communale de passer de l'information (qui porte à l'attention de...) à la communication (qui expose, explique, tente de convaincre, de motiver, de faire prendre conscience et de susciter l'adhésion tout en écoutant et valorisant les commentaires et points de vue des administrés) et de la communication à la participation effective des populations au développement de leur commune (implication dans les prises de décision qui les affectent, délégation de maîtrise d'ouvrage, contribution à la mobilisation des ressources financières locales à travers le paiement des taxes et divers impôts ainsi que des ressources humaines).

La création d'un service ou d'une cellule de l'information et de la communication au sein de la commune est un excellent moyen pour véhiculer les messages de la mairie vers les populations et suivre les avis des citoyens sur la gestion communale. Pour atteindre ce but, il faut doter la commune d'une stratégie compatible et cohérente pour la conduite des actions de communication. Le diagnostic des problèmes de communication conduira à l'identification des objectifs de communication avec des thèmes ou des messages précis à faire passer. Les canaux et groupes cibles seront définis pour chaque message ou contenu de communication. Une planification rigoureuse de toutes ces actions permettra la mise au point d'un plan stratégique pour la communication communale.

Vision de l'autorité communale dans le domaine de la communication avec les citoyens :

« D'ici 2010, Zagnanado est une commune dans laquelle les différentes couches de la société civile sont informées sur les affaires publiques et participent directement ou indirectement à la gestion des affaires communales.»

5.1 - Identification des objectifs de communication

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des problèmes de communication que le diagnostic nous a permis d'identifier. Il dégage aussi des objectifs de communication pour venir à la résolution de ces problèmes¹.

Problèmes de communication	Objectifs de communication
1. Faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation	1.1 -Faire connaître les compétences et attributions de la mairie
	1.2. -Informers les citoyens sur les compétences et rôles actuels de l'Etat dans les communes
	1.3 -Populariser les systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation

	1.4 -Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune
	1.5 -Informers sur les principes de base d'un contrôle citoyen légal et efficace
2. Faible niveau d'information et d'implication des populations à la gestion des affaires publiques	2.1 -Rendre disponible les informations sur le budget communal
	2.2 -Faire connaître aux citoyens les projets de développement en cours dans la commune
	2.3 -Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie
	2.4 -Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie
	2.5- Populariser le contenu du PDC
	2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC
	2.7 -Renforcer le civisme fiscal des citoyens
	2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contreparties financières, matérielles et en main d'œuvre des populations dans la réalisation des projets de développement
	2.9 -Eduquer les citoyens au respect des biens publics
	2.10 -Facilité l'accès aux documents administratifs et compte-rendu des délibérations du Conseil Communal

¹ Le lot1 du PGDP a élaboré une stratégie de diffusion des Plans de Développement Communaux. Cette stratégie s'inscrit dans la stratégie communale de communication.

5.2 - Identification des contenus/thèmes

Objectifs de communication	Thèmes/contenus de communication
1.1 Faire connaître les compétences et attributions de la mairie	T1- les domaines de compétence de la commune T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées T3- les domaines où la commune n'est pas compétente
1.2 Informer les citoyens sur les compétences et les rôles actuels de l'Etat dans les communes	T4- la tutelle et l'appui – conseil T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)
1.3 Populariser les systèmes de gestion des ressources naturelles sous la décentralisation	T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier
1.4 Informer et former les associations d'usagers et professionnelles sur les conditions de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion d'infrastructures par la commune	T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs
1.5 Informer sur les principes d'un contrôle citoyen légal et efficace	T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilités T12- Les acteurs de la société civile T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre
2.1 Rendre disponible les informations sur le budget communal	T14- L'évolution du budget communal dans le temps T15- Les sources de recette du budget communal T16- Les lignes de dépenses communales T17- Les sources des financements extérieurs de la commune
2.2 Faire connaître aux citoyens les projets de développement en cours dans la commune	T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être, T19- le budget d'investissement et les réalisations prévues T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles
2.3 Rendre disponibles les informations sur la gestion quotidienne de la mairie	T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal

2.4 Faciliter l'accès des usagers aux services de la mairie	T23- Les prestations de la mairie T24- Orientation des usagers de la mairie (panneau, d'indication, tableau d'affichage, etc.) T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte nationale d'identité T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers
2.5 Populariser le contenu du PDC	T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune) T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation
2.6 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PDC	T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs T32- Le transfert des ressources par l'Etat
2.7 Renforcer le civisme fiscal des citoyens	T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune. T34- Le niveau d'investissement et le taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts
2.8 Sensibiliser les populations sur l'importance de la mobilisation des contreparties financières, matérielles et en main d'œuvre des populations dans la réalisation des projets de développement	T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal T38- Les formes de contribution au développement communal
2.9 Eduquer les citoyens au respect des biens publics	T39- Qu'est-ce qu'un bien public T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics
2.10 Faciliter l'accès aux contenus des documents administratifs et compte-rendu des délibérations du Conseil Communal	T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie

5.3 - Identification des groupes cibles, des canaux et supports de communication

Thèmes/contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux/supports de communication
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	Émissions interactives radios, affiches en français facile et en langue locale, posters
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio affiches en français facile et en langue locale
T3- les domaines où la commune n'est pas compétence	Population ; ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio, affiches en français facile et en langue locale
4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Cadres de la mairie	Formation, Prospectus en français facile et en langue locale
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale Prospectus en français facile et en langue locale
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc.)	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Émissions interactives radio Réunion avec les groupes cibles
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des carrières Chefs d'Arrondissements	Émissions interactives radio Réunions avec les exploitants
T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture,	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale, prospectus en français facile et en
T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets		

T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socio-économiques dans les différents secteurs	santé, transport) CC	langue locale
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilités	Population CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information dans chaque arrondissement
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Formation
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers	Émissions interactives radio
T15- Les sources de recette du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les arrondissements et villages,
T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Population et leurs organisations ; CC Services techniques de la mairie	Réunion d'information avec les ressortissants
T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte rendu annuel des actions
T19- Le budget d'investissement et les réalisations prévues		Pages web
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles	Population et leurs organisations ; CC Services techniques de la mairie	-Émissions interactives radio

T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale, Bulletin d'information de la mairie ou plaquettes de compte-rendu annuel des actions
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	- Affiches en français facile et en langue locale
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Réunion d'information et de formation -Théâtres populaires -Chansons en langues locales
T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication, -Tableau d'affichage -Journées porte ouvertes
T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte nationale d'identité	Population et leurs organisations	-Emission radio -Affiches en français facile et en langue locale
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques Personnel de la mairie	Réunions d'information Formations
T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission interactive radio -Projection suivie de débats au niveau des villages -Vulgarisation CD-ROM
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC,	-Emission interactive radio -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie -Page web Courriers électroniques
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Partenaires étrangers CC, Diaspora Services techniques de la mairie	-Emission radio, -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie
T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation		

T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population CC Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie
T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Population Partenaires étrangers CC, Services déconcentrés Services techniques de la mairie	-Emissions interactive radio Réunions d'information
T33- Le but et l'utilité des taxes, patentes et impôts pour la commune	Contribuables	-Emissions interactives radio -Affiches et Panneaux -Réunions avec des groupes cibles
T34- Le niveau d'investissement et taux de recouvrement des taxes, patentes ou impôts	Populations	Émissions interactives radio Réunions d'information
T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations	-Émissions interactives radio -Réunion d'information,
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	Partenaires étrangers CC	-Théâtres populaires Chansons en langues locales
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal	Services techniques de la mairie	
T38- Les formes de contribution au développement communal		
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Émissions interactives radio -Réunions d'information, -Théâtres populaires Chansons en langues nationales
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics		
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information Photocopie des documents
T42- Informer les citoyens des décisions administratives prises par la mairie		

5.4- Evaluation des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des actions de communication (coûts)

Thèmes / contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux / supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T1- les domaines de compétence de la commune	Populations CC, Personnel technique mairie	-Émissions interactives radio, -Affiches en français facile et en langue locale, posters	30000	30000	30000			90000
			30000	30000				60000
T2- les modalités d'exercice des compétences décentralisées	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	-Émissions interactives radio -Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
			30000	30000				60000
T3- les domaines où la commune n'est pas compétence	Population, ONG Services techniques déconcentrés Associations professionnelles	Émissions interactives radio, Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000			90000
			30000	30000				60000
T4- la tutelle et l'appui – conseil	Conseillers communaux Cadres de la mairie	Formation, Prospectus en français facile		30000		30000		60000
				30000		30000		60000
T5- les devoirs de l'Etat vis-à-vis des communes	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Émissions interactives radio,	30000	30000	30000			90000
			30000	30000				60000
T6- les fonctions régaliennes (législation, justice, défense etc)	Population Conseillers communaux Cadres de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale Prospectus en français facile et en langue locale	30000	30000				60000
			30000	30000	30000			90000
T7- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des ressources forestières, animales et halieutiques	Population Exploitants des ressources forestières, animales et halieutiques, CA	Émissions interactives radio Réunion avec les groupes cibles	30000	30000	30000			90000
			30000	30000	30000			90000
T8- Les nouvelles dispositions légales pour l'exploitation des carrières de sable, d'argile, de latérite, des roches massives et du gravier	Population Exploitants des carrières Chefs d'Arrondissements	Émissions interactives radio Réunions avec les exploitants	30000	30000	30000			90000
			30000	30000	30000			90000

Thèmes / contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux / supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T9- Conditions de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation des projets	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T10- Conditions de délégation de la gestion des infrastructures socioéconomiques dans les différents secteurs	Associations d'usagers (eau) Associations professionnelles ou syndicales (agriculture, santé, transport) CC	Émissions interactives radio, Réunion avec les associations d'usagers ou professionnelles	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T11- le contrôle citoyen dans une collectivité décentralisée : principes et utilités	Population CC Services techniques de la mairie	-Émissions interactives radio -Réunion d'information dans chaque arrondissement	30000	30000		30000		90000
			100000		100000			200000
T12- Les acteurs de la société civile	Population et leurs organisations, Services techniques de la mairie et CC	Émissions interactives radio	30000		30000		30000	90000
T13- Comment contrôler la gestion communale : démarche à suivre	Population et leurs organisations Services techniques de la mairie ; CC	Émissions interactives radio Formation	30000	30000	30000			90000
			50000			50000		100000
T14- L'évolution du budget communal dans le temps	Population Partenaires étrangers	Émissions interactives radio	40000	40000	40000	40000	40000	200000
T15- Les sources de recettes du budget communal	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Prospectus, dépliants et autres documents	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T16- Les lignes des dépenses communales	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie	Réunion d'information du maire et du CC dans les arrondissements et villages,	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T17- Les sources des financements extérieurs de la commune	Diaspora Population et leurs organisations, Services techniques de la mairie ; CC	Réunion d'information avec les ressortissants	30000	30000	30000	30000	30000	150000

Thèmes / contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux / supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T18- Bilan annuel des réalisations du Conseil Communal : ce qui a été réalisé et ce qui n'a pu l'être,	Population Diaspora CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio, Réunion d'information,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			100000	100000	100000	100000	100000	500000
		Les plaquettes de compte rendu de mandat, bulletin, pages web	50000	50000	50000	50000	50000	250000
T20- Les projets initiés par les ABL (Associations à But non Lucratif), ONG, Etat, associations confessionnelles	Population et leurs organisations CC, Services techniques de la mairie	-Émissions interactives radio	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T21- Bilan trimestriel ou semestriel des recettes et dépenses communales	Population et leurs organisations CC Services techniques de la mairie	Affiches en français facile et en langue locale,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		Bulletin, plaquettes de compte rendu	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T22- Bilan mensuel des activités du Conseil Communal	CA, CV Populations	-Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T23- Les prestations de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Émissions interactives radio -Théâtres populaires, les chansons en langues locales	30000	30000	30000	30000	30000	150000
				400000		400000		800000
T24- Orientation des usagers de la mairie	Usagers des services de la mairie	-Panneaux d'indication, -Tableau d'affichage -Journée porte ouvert	300000			300000		600000
T25- Procédures et conditions d'établissement des actes d'état civil (surtout acte de naissance pour les enfants) et la carte d'identité nationale	Population et leurs organisations	-Emission radio -Affiches en français facile et en langue locale	30000	30000	30000	30000	30000	150000
			30000	30000				60000
T26- Règles d'or en matière d'accueil à réserver aux usagers	Services techniques Personnel de la mairie	Réunions d'information Formations	50000		50000		50000	150000

Thèmes / contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux / supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
T27- Les potentialités économiques de la commune (vulgariser le documentaire audio-visuel sur la commune)	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio Interactive	30000		30000			60000
		-Projection suivie de débats au niveau des Arrondissements	130000		130000			260000
		-Vulgarisation CD-ROM	50000	50000		50000		150000
T28- Les projets du PDC : ambitions et stratégie de réalisation	Population, Partenaires étrangers, Services techniques de la mairie, CC,	-Emission interactive radio	PGDP Lot1	PGDP Lot1				
		-Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie	PGDP Lot1	PGDP Lot1				
		-Page web, Journaux en ligne, courriers électroniques	PGDP Lot3	PGDP Lot3				
T29- Les sources de financement des besoins en ressources financières des communes	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	-Emission radio, -Réunions avec les conseillers communaux et cadres de la mairie	30000		30000		30000	90000
			50000		50000		50000	150000
T30- Les sources des ressources internes et la place des citoyens dans sa mobilisation	Population ; CC Services techniques de la mairie	-Formation des conseillers communaux et cadres de la mairie	250000		250000			500000
T31- Stratégie de captage des appuis extérieurs	Population Partenaires étrangers Services techniques de la mairie, CC	-Emission interactive radio Réunions d'information	30000		30000		30000	90000
T32- Le transfert des ressources par l'Etat	Contribuables	-Emission interactive radio -Affiches et Panneaux -Réunions avec des groupes cibles	30000	30000	30000	30000	30000	150000
				300000				300000
			100000		100000		100000	300000
T34- Le niveau d'investissement et la taxe de	Populations	Émissions interactives radio	30000	30000	30000	30000	30000	150000

Thèmes / contenus de communication	Groupes cibles visés ou concernés	Canaux / supports de communication	2006	2007	2008	2009	2010	Total coût
			100000		100000		100000	300000
T35- La participation : une condition indispensable à un développement harmonieux et durable	Population et leurs organisations Partenaires étrangers	-Émissions interactives radio -Réunion d'information,	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T36- Les avantages d'une participation active aux tâches de développement	CC Services techniques de la mairie	-Théâtres populaires, les chansons en langues locales	100000	100000	100000	100000	100000	500000
T37- La nécessité d'une contribution financière et physique de tous au développement communal		-Prospectus et dépliants	400000		400000			800000
T38- Les formes de contribution au développement communal			100000	100000	100000	100000	100000	500000
T39- Qu'est-ce qu'un bien public	Population	-Émissions interactives radio	30000	30000	30000	30000	30000	150000
T40- Les avantages et la nécessité du respect des biens publics		-Réunion d'information,	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		-Théâtres populaires, les chansons en langues nationales	50000	50000	50000	50000	50000	250000
T41- Bilan trimestriel des principales décisions, actes administratifs et délibération du CC Mettre des copies des documents administratifs à la disposition des citoyens	Population Partenaires étrangers CC Services techniques de la mairie	Émissions interactives radio Réunion d'information	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		Photocopie des documents	30000	30000	30000	30000	30000	150000
		Total global	3570000	2480000	2930000	2110000	1550000	12640000

6 - Les actions d'accompagnement

6.1 - Acquisition de matériels nécessaires

Pour un bon fonctionnement du service de la communication, les autorités communales ont souligné le faible niveau d'équipement de la mairie en matériel de communication. A cet effet, elles ont manifesté le besoin d'acquérir un certain nombre de matériel. Il s'agit de :

- Un poste téléviseur couleur,
- Un lecteur CD,
- Un microphone,
- Six haut-parleurs (mégaphones)
- Un micro-ordinateur multimédia
- Un mini-groupe électrogène
- Un abonnement Internet.
- Consommables informatiques (CD-ROM, encre pour imprimante...)

6.2 - Développement des capacités humaines (formations des ressources humaines)

Pour améliorer les capacités de ses ressources humaines, la commune a vivement souhaité la formation d'un certain nombre d'agents communaux et surtout les membres de la cellule de communication en plus des conseillers communaux sur les techniques de communication. La maîtrise de quelques notions techniques de

communication s'avère alors indispensable pour une mise en œuvre efficace de cette stratégie de communication.

7 - Stratégie de mise en oeuvre

La mise en œuvre de cette stratégie de communication relève de la compétence de l'organe exécutif du conseil communal sous la bienveillante autorité du Maire. La cellule de communication qui est une structure spécialisée, devra s'approprier le contenu de ce document qui désormais orientera toutes ses actions. Le service de la communication se chargera d'opérationnaliser les actions contenues dans ce document de stratégie. L'organisation pratique des émissions radio, des réunions d'information, la conception des affiches, des panneaux, des posters, des prospectus et des bulletins sont de la responsabilité de l'agent chargé de la communication communale.

Pour une mise en œuvre efficace, le service et la cellule de communication doivent faire appel à toutes les compétences internes et externes à la mairie. Les services déconcentrés, les structures non gouvernementales et les personnes-ressources compétentes peuvent être mis à contribution.

Les problèmes de communication étant très voisins d'une commune à une autre, les approches de solution sont aussi très proches les une des autres. Les communes d'une même zone géographique peuvent s'associer pour la mise en œuvre des actions qu'elles ont en

commun dans leurs stratégies de communication. Quand une même radio locale couvre bien deux ou plusieurs communes qui ont à sensibiliser les populations sur un même thème de communication, il serait plus rationnel que ces communes s'associent à ce sujet. Elles en tireront des avantages économiques, organisationnelles et même politiques.

La mobilisation des ressources nécessaires pour l'exécution de cette stratégie de communication doit préoccuper les autorités communales au premier plan au vu de l'importance de la communication dans le processus de développement. Ces ressources doivent provenir du budget communal pour traduire l'impérieuse nécessité des comptes-rendus aux contribuables. L'appui financier des partenaires au développement est aussi fortement attendu. La mise en place d'un mécanisme d'exploitation du volontariat local permettra la réalisation de beaucoup d'action de développement.

Les canaux et supports de communication évoqués dans cette stratégie ne sont pas exhaustifs. La cellule / service de communication doit approfondir les réflexions pour trouver des canaux ou supports de mieux en mieux adaptés aux réalités de la commune.

8 - Le budget global

N°	Libellés	2006	2007	2008	2009	2010	Total
1	Actions de communication	3570000	2480000	2930000	2110000	1550000	12640000
2	Matériels de communication	1700000	600000	100000	100000	100000	2600000
	Un poste téléviseur couleur	250000					250000
	Un lecteur CD et DVD	100000					100000
	Six haut-parleurs (mégaphones)	300000					300000
	Un micro-ordinateur multimédia	800000					800000
	Un mini-groupe électrogène	100000					100000
	Un abonnement Internet	50000					50000
	Une imprimante couleur		100000				100000
	Deux enregistreurs		100000				100000
	Une caméra numérique		300000				300000
	Consommables informatiques (CD-ROM, clé USB, encre pour imprimante...)	100000	100000	100000	100000	100000	500000
3	Renforcement des capacités humaines (formation)	400000	400000				800000
Total global		5670000	3480000	3030000	2210000	1650000	16040000

9 - Conclusion

Il ressort de tout ce qui précède que la communication a une place de choix dans le processus du développement local. Elle est un outil capital pour la mobilisation de la contribution des citoyens et partenaires aux initiatives de développement. Elle :

- permet une parfaite connaissance des objectifs de développement
- favorise la bonne compréhension du rôle de chacun
- met tous les acteurs au même niveau d'information
- permet une bonne exécution des tâches
- évite les frustrations
- évite les conflits dus aux déficits de communication
- permet la prise en compte des propositions des citoyens

Pour être efficace, la communication communale doit suivre une ligne directrice, une stratégie cohérente avec des actions bien définies et planifiées dans le temps. La réussite de cette stratégie dépend des compétences humaines chargées de sa mise en œuvre. Elle dépend surtout de leur capacité à réaliser des combinaisons d'approches, de canaux et de supports de communication entretenus de façon permanente. Bien entendu que les moyens financiers et matériels nécessaires doivent être inscrits au budget.

La communication communale doit se fonder sur un souci permanent qu'est celui du compte rendu. Vu le faible niveau de vulgarisation et de maîtrise des lois sur la décentralisation, les autorités communales ont encore le devoir de beaucoup informer, éduquer et communiquer avec leurs populations sur les règles/ principes de la démocratie locale.